

Viens contribuer à ma réussite !



Technicien(ne) en travail social

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7 | Sur place

1 Poste disponible

Expire à l'externe le : 30 juin 2025

DESCRIPTION DU POSTE

Viens contribuer à ma réussite!

Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île Québec



Faites carrière au CSSPI !

Joignez-vous à l'équipe du personnel de soutien qui est formé de 3500 employés dynamiques qui soutiennent quotidiennement la réussite des élèves de la Pointe-de-l'Île.

[Cliquez ici pour visionner les témoignages de nos employés de soutien](#)

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) est actuellement à la recherche d'une technicienne ou d'un technicien en travail social pour un remplacement à temps plein.

Date d'entrée en fonction : Dès que possible.

RÉMUNÉRATION

Rémunération de **27,01 \$ à 38,87 \$ de l'heure**, selon la convention collective en vigueur.

NATURE DU TRAVAIL

La candidate ou le candidat verra, en appliquant des techniques de travail social, à promouvoir la prévention en matière de toxicomanie, de violence, d'absentéisme, de décrochage scolaire ou autres et à aider individuellement ou collectivement les élèves présentant des problèmes de comportement qui en découlent. Elle aide aussi l'élève qui nécessite une assistance en rapport avec d'autres problèmes d'ordre personnel, familial, social ou autres pouvant affecter son comportement.

Attributions caractéristiques

- Collabore avec le personnel enseignant, l'équipe multidisciplinaire et les intervenantes et intervenants externes, selon le cas, pour analyser les problèmes qui lui sont soumis et participer à la recherche de solutions appropriées dans le but de faciliter la réussite scolaire de l'élève;
- Élabore, seule ou en collaboration, un plan d'intervention social et voit à sa mise en application dans le milieu. Elle ou il évalue l'atteinte des objectifs;
- Coopère avec les organismes du milieu;
- Travaille au suivi des absences et des retards des élèves;
- Élabore, s'il y a lieu, des contrats d'assiduité;
- Offre une relation d'aide auprès des élèves surmonter ses difficultés sociales, culturelles ou matérielles reliées à son environnement familial, social ou scolaire;
- Sensibilise les élèves aux diverses déviations ou dépendances en tenant des réunions d'information, en rédigeant des communiqués et en animant des activités en lien avec le sujet;

Entrée en fonction : non disponible

Type d'emploi : Remplacement

Quarts de travail : Jour

Heures de travail : non disponible

Salaire : \$27.01 - \$38.87 CAD Taux horaire

Syndiqué : Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

✓ Lettre de motivation

✓ Permis de travail

✓ Diplômes / Certificats

✓ Relevé de notes

✓ Évaluation comparative des diplômes

- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques de travail social ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Exigences particulières*

- Posséder un véhicule, car la personne salariée aura à l'utiliser dans le cadre de ses fonctions;
- Posséder un permis de conduire.

**** La réussite de tests appropriés pourrait être requise pour satisfaire aux exigences particulières.**

Peuvent être considérés comme des atouts

- Avoir suivi des activités de formations complémentaires sur la clientèle TSA;
- Avoir une expérience avec de la clientèle aux prises avec des problèmes de santé mentale
- Avoir suivi des formations pertinentes à l'emploi. (ex: intervention en prévention du suicide, toxicomanie etc.)

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire applique la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes des groupes visés, dont les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les minorités visibles.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).



Programme complet
d'assurance (vie, salaire,
médicament et voyage)



17 journées fériées qui
inclue une période de
congrés de deux semaines
pendant les Fêtes



7 jours de maladie et 3
jours de force majeure



Fonds de pension
RREGOP



Programme d'aide aux
employés et aux familles
(PAEF)



Quatre semaines de
vacances



Accès à un programme
d'insertion professionnelle



Travailler auprès de
diverses clientèles dans
différents milieux



Accès à des formations
permettant le
développement
professionnel



Horaire de jour, du lundi au
vendredi seulement



Plusieurs congés spéciaux
payés



Milieu de vie accueillant et
humain